

Plateforme d'**Insertion Emploi** en direction des **Jeunes** sous-mains de justice et/ou en grandes difficultés (**Initiative pour l'Emploi des Jeunes – FSE**)

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Module Soutien - Accompagnement du jeune dans la résolution de ses problèmes psychosociaux qui constituent une entrave à sa dynamique et freinent son insertion ; • Instauration/restauration de la communication à autrui et du lien social ; • Valorisation personnelle et sociale ; • Connaissance et développement du potentiel créatif, relationnel, cognitif et projectif ; • Acquisition ou développement des savoirs de base afin de faciliter l'accès à une formation qualifiante ou à une insertion professionnelle ; • Elaboration d'un projet professionnel dans un projet de vie, tout au long du parcours en individuel et en collectif ; • Découverte du monde du travail par le biais de missions en entreprise • L'acquisition des savoirs de base : <ul style="list-style-type: none"> - préparation à la qualification - préparation à l'emploi • Découverte de nouvelles activités (culturelles, manuelles). • Développer des capacités nécessaires à l'insertion sociale et professionnelle • Développer des compétences préprofessionnelles par le biais du chantier école : <ul style="list-style-type: none"> - Atelier entretien des espaces verts - Atelier peinture en bâtiment - Atelier petits travaux de maçonnerie • Sensibiliser aux exigences de métiers • Apprendre à apprendre • Initialisation du portefeuille de compétences
Public concerné	Le public spécifiquement visé par l'action IEJ/FSE est en priorité un public âgé de 16 à 21 ans sous-main de justice et/ou en grandes difficultés donc prioritairement des jeunes PJJ (mineurs(es) sous mandant judiciaire) et de 22 à 29 ans non révolus, de niveau 3 – sortis du système scolaire.
Durée	<ul style="list-style-type: none"> • Entre 520 et 780 heures, missions en entreprise incluses. • Horaires de formation 30 heures hebdomadaires. • Modalité d'entrées et sorties permanentes.
Prescripteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Orientés par la mission locale, la PJJ, l'Administration Pénitentiaire (via la Mission Locale) ou les éducateurs, mineurs non accompagnés.
Modalités d'entrée en formation/ modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion d'information collective au Centre de Formation les mardis à 14h, • Entretien de recrutement individuel co-animé par l'OF, le référent social et le jeune afin de vérifier les motivations et de préparer le dossier administratif, • Conditions d'accueil : 8 jours après l'entretien individuel, • Positionnements des savoirs fondamentaux (maths, français...) afin de : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier le profil d'apprentissage - Vérifier le degré de maîtrise des acquis de formation - Elaborer un plan de formation adapté - Formaliser un contrat d'objectifs définissant la trajectoire pédagogique en informant le jeune sur ses acquisitions, ses savoirs, ses difficultés à l'entrée en formation ainsi que le nombre d'étape nécessaire. • Vérifier le niveau d'entrée et organiser les groupes de niveaux. • Accompagnement en salle de formation, suivi individualisé, formation numérique, mise en situation par le biais d'un chantier école, immersion en entreprises. • Accompagnement par des formateurs expérimentés dans le champ des référentiels : CECRL, CléA, 3 SCP, compétences numériques, formateurs techniques pour le chantier école.

Modalités de Suivi de Parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Co accompagnement du jeune par les différents référents des mesures éducatives, sociale et de l'organisme de formation. • Individualisation des parcours de formation avec la mise en place d'un plan de formation et des objectifs à atteindre avec les formateurs référents, • Chaque jeune est suivi par un référent. Il a en charge son suivi pédagogique durant son parcours de formation, • Accompagnement social et professionnel personnalisé en fonction des problématiques rencontrées par le jeune (santé, hébergement, administratif...).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition d'une première qualification ou l'élévation de leur niveau de qualification via le dispositif de formation professionnel IEJ/FSE • Augmentation des capacités d'expression et de démonstration des savoir-faire et savoirs • Formalisation d'un projet en vue de favoriser une insertion professionnelle
Mode de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation, • Action de formation validée par le CFG dont le taux de réussite est de 90 % • Taux de satisfaction : 84%
Coût de la formation	Formation gratuite, rémunérée selon certains critères d'éligibilités.

Lieu d'exécution	Accessibilité	Contacts
<p>3 rue Jean Eugène Paillas – Cœur Capelette Ilot 18 Bât D, 13010 Marseille</p> <p>Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00</p> <p>Tél. : 04 91 75 11 68 Fax : 04 91 74 34 31 E-mail : accueil@sudformation13.fr</p>	<p>Transports en commun :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bus 72 Place Général Ferrié • Bus 18 • 518 Capelette Centre • Bus 16 <p>Ligne 2 Métro Dromel</p> <p>Indications sur les Parkings à proximité : Demander à l'accueil</p> <p><i>La formation est accessible aux personnes handicapées, locaux PMR</i></p>	<p>Référente pédagogique : Marylise ABDEL SAYED</p>
		<p>Référente handicap : Ibtissam ZAOUI</p>
		<p>Tél : 04 91 75 11 68</p> <p>E-mail : accueil@sudformation13.fr</p>

SUD FORMATION

Siège : 3 rue Jean Eugène Paillas Cœur Capelette Ilot 18 Bat D 13010 Marseille – Tél : 04.91.75.11.68 Fax : 04 91 74 34 31
 accueil@sudformation13.fr

Association Loi 1901 – SIRET 415 225 416 00064 – NAF 8559A – N° ENR 93 13 08 049 13